



## LA HAIE AU CŒUR DE L'ADAPTATION DU BOCAGE BOURBONNAIS

Territoire rural dont les haies, les mares et les arbres têtards soulignent l'identité bocagère, la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais fait face à des aléas climatiques de plus en plus intenses. Délaissée et arrachée pendant plusieurs décennies, la haie joue un rôle important dans l'adaptation aux effets du changement climatique et dans la transition agricole. La communauté de communes du Bocage Bourbonnais l'a compris et met en place diverses actions pour replanter et préserver le bocage et ses haies caractéristiques qui regagnent peu à peu du terrain.



### CONTEXTE

#### > Le territoire

Située au nord du département de l'Allier, dans un triangle entre Montluçon, Moulins et Vichy, la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais s'étend sur 735 km<sup>2</sup>. Elle se compose de 25 communes rurales où vivent 14 000 habitants. Deux bourgs-centres structurent le territoire communautaire : la ville thermale de Bourbon l'Archambault et Le Montet-Tronget. L'économie du territoire repose majoritairement sur l'agriculture et l'élevage.

La collectivité tire son nom de son paysage identitaire, le bocage, un maillage de haies vives délimitant des prairies agricoles ponctuées d'arbres isolés, de mares et de zones humides. Aujourd'hui, le territoire compte plus de 7000 km de haies (localement appelées bouchures ou traces). Dans l'ensemble du département de l'Allier, le bocage représente près du tiers de la surface boisée du territoire.

### LA COLLECTIVITÉ ET SON PROJET DE TERRITOIRE DURABLE

La Communauté de communes du Bocage Bourbonnais s'engage pour faire évoluer ses politiques et ses actions vers un territoire durable et résilient. Dans cette optique, elle mène plusieurs démarches complémentaires. Elle a adopté fin 2021 son Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui définit une stratégie de long terme d'adaptation aux effets du changement climatique.

Les enjeux sont nombreux : sobriété énergétique, qualité de l'air, préservation des ressources, transition agricole. La communauté de communes complète son champ d'actions et de connaissance en étant lauréate depuis début 2022 du programme TACCT lancé par l'ADEME (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires).

### LE PROJET EN BREF

La replantation et la préservation des haies participent de la résilience du territoire sous plusieurs angles : adaptation au changement climatique, biodiversité mais aussi emploi, transition agricole, lien social et cadre de vie.

Plusieurs actions sont en cours :

- Replantation de haies à Vieure (depuis 2014)
- Création d'une pépinière d'élevage de plants végétaux locaux
- Actions auprès des agriculteurs (Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes)

Cette démarche permet de préciser la stratégie d'adaptation au changement climatique du PCAET, du diagnostic de vulnérabilité jusqu'à la construction d'une stratégie et l'évaluation des actions. Dans l'élaboration du PCAET et de TACCT, la collectivité est accompagnée par le Syndicat départemental de l'énergie de l'Allier (SDE 03). La phase de diagnostic de TACCT, en cours, permettra de mieux appréhender les enjeux climatiques, notamment grâce à la compréhension du climat passé et à la modélisation du futur.

En janvier 2022, le Bocage Bourbonnais a reçu le label « Territoire engagé pour la nature » décerné par l'Office français de la biodiversité. Cette distinction souligne l'engagement actif de la collectivité en faveur de la biodiversité. Elle a notamment constitué un Atlas de la biodiversité qui permet de mieux connaître la faune, la flore et l'écosystème local et d'en tenir compte dans les projets et les actions du territoire.

Pour Magalie Decerle, directrice générale des services de la collectivité : « Toutes les thématiques sont liées qu'il s'agisse du social, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, du climat, de la transition agricole, de l'énergie... Chaque sujet est traité de manière transversale. » Le projet de territoire du Bocage Bourbonnais 2020-2035 adopté le 31 janvier 2022 porte cette ambition de transversalité et rassemble l'ensemble des enjeux.

## LE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De mai à juin 2022, trois ateliers menés dans le cadre du programme TACCT auprès des citoyens, des élus et des acteurs socio-économiques et de la santé ont permis d'identifier les aléas climatiques les plus préoccupants pour le territoire : l'augmentation des vents forts, des sécheresses prolongées, des températures caniculaires, des précipitations plus intenses.

Parmi les effets observés sur le terrain, les vagues de chaleur estivales récurrentes touchent les centre-bourgs, créant des îlots de chaleur aux températures très élevées. L'agriculture est aussi fortement impactée, avec des répercussions sur les bêtes et sur les récoltes. Les températures estivales, qui peuvent atteindre voire dépasser les 40°C, placent les animaux en situation de stress hydrique élevé tandis que les récoltes souffrent des restrictions d'eau. En France métropolitaine, le mois de juillet 2022 a été le plus sec enregistré depuis 1959 selon le ministre de la Transition écologique et Météo France a enregistré 33 jours au total de canicule de juin à août.

### > La haie, une alliée

Au cours des cinquante dernières années, près de 70 % des haies ont disparu des campagnes françaises du fait des remembrements ruraux (constitution de grandes parcelles agricoles) et de l'intensification des pratiques agricoles (mécanisation, grandes cultures monospécifiques...). Les bouchures du bocage bourbonnais n'ont pas été épargnées par cette disparition progressive. Auparavant constitué de haies surmontées de chênes et d'arbres isolés en plein champ, le bocage bourbonnais a perdu de son ampleur et se réduit parfois à quelques chênes aux pieds desquels la haie a souvent disparu.

Pour la communauté de communes et ses partenaires (Syndicat de l'énergie de l'Allier SDE 03, Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Allier), il importe de revivifier cette structure paysagère pour une meilleure résilience face aux impacts du changement climatique.

Outre les aspects esthétiques et patrimoniaux, les haies rendent des services concrets pour le bon fonctionnement des équilibres naturels et pour l'économie locale : elles ont une action brise-vent ; protègent les troupeaux et les cultures face aux vagues de chaleur ou aux gelées hivernales ; bien gérées, elles fournissent aussi le bois de chauffe et la litière pour les animaux ; dans les pentes, elles servent à la rétention des sols, à lutter contre l'érosion, à la régulation de l'eau via le système racinaire, à limiter les crues ; au bord des rivières, elles retiennent les berges ; enfin, elles favorisent la biodiversité en servant d'habitat, de garde-manger et de corridor biologique.

## > Des actions pour revivifier le paysage bocager

Une opération de replantation de haies a été menée en décembre 2021 par la collectivité à Vieure, l'une des 25 communes. Au plan d'eau de la Borde de Vieure, base de loisirs au cadre naturel préservé, **600 mètres linéaires de haies ont été replantés en partenariat avec ALIAE** (concessionnaire autoroutier de l'A79). Le choix d'essences endémiques, adaptées au terrain et au climat, a été privilégié. Dans le même temps, le verger conservatoire du site, dont la plantation remonte à 2014, s'est enrichi d'une quinzaine d'arbres fruitiers bocagers, plantés en collaboration avec **l'association des Croqueurs de pommes de l'Allier et le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne**. Une première haie avait par ailleurs été plantée en 2014 par les élèves du **lycée agricole de Neuvy** sous la responsabilité de l'association **Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes**, acteur majeur sur la question des haies et du bocage. Ces opérations concourent à la renaturation du plan d'eau de Vieure et participent au programme de préservation de la pie-grièche à tête rousse, oiseau emblématique du territoire menacé de disparition du fait de la dégradation de son habitat.

En vue de faciliter le renouvellement des essences bocagères sur son propre territoire, la collectivité territoriale soutient la **création d'une pépinière d'élevage de plants végétaux locaux** dans le cadre du **programme « Territoire zéro chômeur de longue durée »**. Jusqu'à présent les agriculteurs ou les collectivités souhaitant replanter des haies devaient se fournir auprès des pépiniéristes des départements limitrophes. Le développement d'une pépinière locale facilitera l'approvisionnement tout en réduisant les temps de transport. « Les graines sont récoltées localement dans des endroits aux conditions difficiles, par exemple, des zones très sèches, afin d'avoir des essences adaptées au changement climatique. » précise Magalie Decerle, directrice générale des services de la communauté de communes.

Plusieurs des communes du Bocage Bourbonnais ont mis au point leurs **plans de gestion des haies** avec l'appui de Mission Haies AURA. Symbole fort pour la préservation des haies, la commune d'Autry Issards, qui a classé une partie de ses haies bocagères au titre de son Plan local d'urbanisme, abrite **l'Espace naturel sensible du bocage** (ENS du bocage Bourbonnais), géré par le Département de l'Allier en partenariat avec la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais et avec l'appui de Mission Haies AURA. Cet Espace naturel sensible a vocation à devenir un lieu partagé de sauvegarde, de mise en valeur et d'expérimentation en faveur du bocage et de la haie.

## > Transition agricole et haie

Sylvie Monier, directrice de l'association Mission Haies régionale, est conseillère en agroforesterie. Elle œuvre pour préserver les haies champêtres et le bocage, qui jouent un rôle essentiel pour le climat, la biodiversité et l'agriculture. Son objectif est de préserver les linéaires de haies existants, essentiellement en évitant l'arrachage mais aussi en replantant des essences bocagères. La **Mission Haies d'Auvergne-Rhône-Alpes**, en collaboration avec 3 000 agriculteurs, a replanté **700 km de haies depuis 1996, soit 700 000 arbres**. Dans l'Allier, elle intervient avec un soutien fort du Département depuis 2010. La Mission Haies anime également depuis 2021 un Pôles régional **Arbres hors forêt** à la demande de diverses institutions publiques et de la Région.

Sylvie Monier préconise une action pragmatique, aux prises avec les besoins réels, économiques et sociaux des agriculteurs. Il s'agit de **faire de la haie un atout et non une contrainte** : par exemple, à Autry Issards et à Franchesse, deux communes du Bocage Bourbonnais, les haies fournissent du bois pour alimenter des chaudières à plaquettes destinées à chauffer des bâtiments communaux. Dans les champs, les haies hautes fournissent ombre et fraîcheur aux troupeaux. Les haies sont aussi de véritables viviers pour les auxiliaires de cultures (coccinelles, insectes pollinisateurs, oiseaux...), elles préservent la nappe phréatique et ralentissent l'assèchement des sols. À cela s'ajoute l'intérêt nutritionnel pour les bêtes : certaines essences d'arbres fourragers, comme le mûrier blanc, ont une forte valeur alimentaire tout en étant peu gourmands en eau.

La Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes doit toutefois surmonter une image négative : de nombreux agriculteurs perçoivent la présence de haies d'abord comme une contrainte. « Cela vient du fait que, dans le bocage bourbonnais, une haie bien tenue, c'est une haie coupée au carré, à un mètre de hauteur. Ce qui implique une taille régulière et un coût d'entretien élevé, » expose Sylvie Monier.

Trop courtes, les haies perdent leurs propriétés agronomiques, notamment l'effet brise-vent et l'ombre apportée aux animaux. L'association souhaite amener progressivement les agriculteurs à changer leur vision culturelle et esthétique de la haie bocagère. Haute, elle protège cultures et bétail, remplit mieux ses fonctions et peut être source de bois-énergie de qualité, avec une coupe tous les 15 à 20 ans. Il s'agit pour le monde agricole de se « réconcilier avec les arbres ». Pour cela, le travail de conviction et d'expérimentation concrète dans les exploitations agricoles doit se poursuivre.

## BILAN ET PERSPECTIVES

La Communauté de communes du Bocage Bourbonnais a engagé une réflexion sur la transition agricole dans le cadre de son projet alimentaire territorial (lancé le 13 septembre 2021). Cette démarche de transition agricole ne sera pas seulement menée sur le plan environnemental, elle comprend aussi les aspects sociaux et économiques. La collectivité entend dans un premier temps définir le format d'accompagnement le plus adéquat à apporter aux agriculteurs dans leurs démarches de transition, et en parallèle, réunir les financements nécessaires.

Sur la question des haies, pour Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes comme pour la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais, il s'agit de continuer le travail de sensibilisation et d'appui technique auprès des agriculteurs, des propriétaires et des communes. L'objectif est de réhabiliter et replanter massivement des haies bocagères hautes, renaturées, à même d'être des alliées pour les cultivateurs et les éleveurs et, ainsi, de constituer une « solution fondée sur la nature » pour atténuer les effets du changement climatique.

## Les acteurs impliqués

[Région Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Département de l'Allier](#) (page dédiée à l'ENS Bocage)

[Communauté de communes du Bocage Bourbonnais et ses communes](#)

[Mission Haies Auvergne Rhône Alpes](#)

[Syndicat départemental d'énergie de l'Allier](#) (SDE 03)

[ADEME Auvergne-Rhône-Alpes](#)

## Sources et contacts

**Magalie DECERLE, Directrice générale des services**

Communauté de communes du Bocage Bourbonnais – CCBB

[m.decerle@ccbb.fr](mailto:m.decerle@ccbb.fr) / 04 70 67 11 89

**Camille Sorin, Chargée de mission**

Syndicat départemental d'énergie de l'Allier – SDE 03

[camille.sorin@sde03.fr](mailto:camille.sorin@sde03.fr)

**Sylvie Monier, directrice régionale**

Mission Haies Auvergne Rhône Alpes

[haies.foret.ara@outlook.fr](mailto:haies.foret.ara@outlook.fr)

Fiche réalisée par :

Avec le soutien de :

